

Retour au sommaire du site qui donne accès à notre base documentaire (Base docu):

<http://www.pierre-poivre.fr/>

Marion-Dufresne, embarquement pour Tahiti.

Par Jean-Paul Morel

A l'Isle de France, océan Indien, en l'an 1769.

Nous avons vu précédemment que Marion-Dufresne était arrivé le 17 juillet 1768 à l'Isle de France, il avait débarqué malade après une traversée interminable¹. Cet ennui de santé l'avait obligé à laisser son second, M. Duchemin, entreprendre à sa place une expédition aux Seychelles. La flûte *la Digue* et la goélette *la Curieuse* étaient rentrées au début de 1769, la mission avait apporté des résultats satisfaisants, même si les découvertes demandaient à être approfondies.

Pendant ce temps, Marion-Dufresne savourait le plaisir d'être de retour dans une île qui lui était presque aussi chère que sa Bretagne. Il connaissait l'Isle de France depuis longtemps, il y avait du bien, entre autres une concession de 260 ha au centre de l'île. Il y comptait de nombreux amis, et même un parent, homme influent et fortuné, l'ancien gouverneur Magon. Il fut tout de suite sollicité par ses amis de la Compagnie des Indes pour entrer à la direction du bureau de Commerce, représentation local de la Compagnie. En août 68, il en est membre actif.²

Après un repos réparateur, malgré ses responsabilités au Bureau de Commerce, il ne mit pas longtemps avant de reprendre ses affaires en main. Sans doute en spéculant sur le prix du terrain, il fit l'acquisition d'une importante propriété aux Trois-îlots³, et surtout il exerça son métier d'armateur. Tout d'abord en utilisant *la Digue* avant de devoir la rendre à la fin de l'année 1770 :

« La flûte *la Digue* que vous m'avez confiée, Monseigneur, est de retour ici depuis quelques jours, venant de l'Inde ; j'ai mis tout en usage pour la faire caréner et réparer promptement ; je suis parvenu à la mettre en état de repartir cette semaine⁴ pour l'Europe, sous le commandement du Sr Le Fer. »⁵

Au mois de mars 1770 la flûte *la Nourrice* qui arrive de France lui est aussitôt confiée « au cinquième », c'est à dire qu'il devra au roi le cinquième de la cargaison. Enfin au mois d'août de la même année, la flûte du Roi *le Mascarin* est mise à sa disposition :

« C'est par une suite de cette même confiance, que M. Desroches m'a accordé la flûte de Sa Majesté, *le Mascarin*, pour un voyage concerté avec lui pour la côte Malabar, entreprise que je présume être très avantageuse à cette colonie, par une quantité de Noirs assez considérable, de caste très estimée, qu'elle procurera. »⁶

Cette proposition de fournir à bon prix une grande quantité d'esclaves, il l'avait exposée l'année précédente dans un mémoire⁷ qui avait été accueilli très favorablement à Versailles⁸. Cette proposition restait plus que jamais d'actualité puisque la traite des esclaves réalisée par la marine du roi était totalement inefficace.

¹ Lire notre étude : *La Digue et la Curieuse* en mission aux îles Seychelles.

² Le 15 août 1768, il acquière aux enchères le vaisseau *le Sage* au nom de la Compagnie. (Journal de Dumas)

³ La concession à la Montagnes Longue occupait 625 arpents, celle acquise en août 1769 était de 312 arpents. On rappelle que l'arpent colonial mesure 4.221 m2.

⁴ *La Digue* ne partit de l'Isle de France que vers le 10 janvier 1771 selon B. de Saint-Pierre qui était présent au Cap le 11 février quand cette flûte vint y relâcher. B. de Saint-Pierre put y embarquer, *la Digue* appareilla du Cap le 2 mars.

⁵ Base docu=> 20 décembre 1770. Marion Dufresne au ministre.

⁶ *Ibid.*

⁷ Base docu=> En avril 1769. Mémoire de Marion-Dufresne

⁸ Base docu=> 18 juillet 1769 : Ministre à Desroches et Poivre. Marion Dufresne propose de fournir esclaves et bestiaux à bon compte.

Enfin, toujours très entreprenant, il ne cessait de soumettre des projets aux administrateurs de l'Isle de France :

« Je me propose de lui procurer des secours, mais pour cela je réclame de nouveau votre bienfaisance, pour que vous vouliez bien m'accorder la même flûte *la Digue*, ou un autre bâtiment de semblable grandeur, avec lequel je ferai venir beaucoup d'articles dont cette île manque absolument. [...] En l'ayant, je me propose de remplir trois objets. Celui d'introduire ici ce dont on a le plus grand besoin tant pour la vie journalière que pour la facilité des armements ; le second, de procurer à la France une quantité de cauris ou bouges dont on ne peut se passer pour faire le commerce de Juda, Epée et Badagrix⁹ ; enfin, d'établir d'ici aux Maldives une branche de commerce pour se procurer, par la suite, de ces coquillages en assez grande abondance, pour en pourvoir nos ports de mer qui en manquent, et dispenser nos négociants de porter leur argent aux Hollandais et Anglais pour les avoir. »¹⁰

Ainsi on constate que Marion ne cessa pas un instant d'affréter des bâtiments du roi avant de répondre à la sollicitation de Poivre d'armer pour Tahiti.

Octobre 1770, Poutaveri retrouve l'Isle de France

Le 23 octobre 1770, arrivait au Port-Louis de l'Isle de France le vaisseau *le Brisson*, un armement de La Rochelle. Parmi les passagers, deux d'entre eux nous intéressent. L'un était connu sous le nom de Poutavery/ Poutaveri, nom qui succédait à Aoutourou, ou Aotourou, ou quelque chose d'approchant¹¹. C'était cet habitant de Tahiti que Bougainville avait emmené en France, qui avait été la coqueluche de tout Paris, et que l'on raccompagnait chez lui. L'homme connaissait un peu la colonie puisqu'il y avait séjourné un mois, le temps de l'escale de *la Boudeuse* en 1768. L'autre était le subrécargue du *Brisson*, le Sr de la Malétie qui avait été chargé de veiller avec la plus grande attention sur ce passager un peu original. Il apportait aussi les ordres du ministre concernant son compagnon de voyage. Cette instruction, datée de février 1770, commence ainsi :

« J'ai fait embarquer, Monsieur, sur le vaisseau *Le Brisson*, le nommé Poutavery que M. de Bougainville a amené en France. L'intention du Roi est qu'il soit transporté dans l'île de Tahiti, sa patrie ».¹²

Le ministre expliquait que faute d'argent à consacrer à cette opération, il faudrait trouver un armement privé qui puisse combiner cette mission de service public avec une opération commerciale. A défaut, pour financer un armement, Bougainville offrait les 35.000 livres qu'il avait investies dans les forges de l'Isle de France.

Le ministre poursuivait :

« M. de Bougainville m'a remis aussi l'instruction que je vous envoie sur la route à faire pour aller de l'Isle de France à celle de Tahiti et pour le retour. Ce voyage peut donner lieu à des découvertes intéressantes pour la navigation et pour le commerce. ».

L'instruction de Bougainville sur la route à suivre ne nous est pas parvenue, Poivre en donne les grandes lignes dans un courrier dont nous traiterons plus loin, mais son intérêt était très limité dans la mesure où lui-même, Bougainville, n'avait découvert aucune route nouvelle par rapport à celles découvertes par Tasman un siècle plus tôt. La route au sud de la Tasmanie¹³ et celle au nord de la Nouvelle-Guinée, deux passages d'un océan à l'autre, figuraient sur toutes les cartes.¹⁴

⁹ Tous trois, hauts lieux de la traite des esclaves sur la côte d'Afrique dans le golfe de Guinée (Bodagri / Bobagri / Badagri).

¹⁰ Base docu=> 20 décembre 1770. Marion Dufresne au ministre.

¹¹ Une coutume tahitienne lui faisait adopter le nom de son protecteur, on est sensé reconnaître le nom de Bougainville et celui de Poivre.

¹² Base docu=> 26 février 1770 : Le duc de Praslin à Poivre. Au sujet du retour de Poutavery à Tahiti.

¹³ La Tasmanie et l'Australie ne font alors qu'un : le détroit de Bass ne sera découvert qu'en 1798.

¹⁴ Quand Poivre reçoit cette lettre, l'*Endeavour* est à Java, sur sa route de retour. Cook est encore le seul à savoir que la Nouvelle-Zélande n'est pas une pointe avancée du continent austral, mais un ensemble de deux îles. De même il est le seul à connaître le détroit de Banks (de Torrès) qu'il a (re)découvert pour passer dans l'océan Indien, entre l'Australie et la Nouvelle-Guinée. Cook est de retour en Angleterre de sa première circumnavigation à la mi-juillet 1771. Première publication : *A journal of a voyage round the world.*. Banks, London, 1771. Traduction française l'année suivante.

Enfin il était demandé de prendre soin du Tahitien, jusqu'à ce qu'il soit trouvé une occasion de le raccompagner chez lui.

Le duc de Praslin, avait joint à cette instruction une note de sa propre main :

« Vous savez, Monsieur, que l'objet des épiceries est le plus intéressant de ceux dont vous êtes chargé, et celui que je vous ai le plus recommandé. Il paraît jusques à présent qu'aucune des mesures que vous avez prises pour y réussir n'ont eu de succès. Cette occasion-ci pourrait être favorable, et je m'en rapporte à vous pour y prendre les meilleures mesures possibles ».

Cette recommandation était importante dans la mesure où elle confirmait la priorité accordée par le ministre à la conquête des épices, mais elle se trouvait quelque peu obsolète depuis que, le 25 juin précédent, *l'Etoile du matin* était revenue des Moluques avec les précieuses épices. Un encouragement cependant à Poivre à poursuivre cet objectif.¹⁵

Le retour du Tahitien en son île apparaissait de toute importance, l'affaire était suivie à Versailles jusques dans le palais, aussi, dès la semaine suivante, l'intendant Poivre rendait compte au ministre des mesures prises et à venir :

« Soyez assuré que je ferai pour Poutavery tout ce que je ferais pour mon propre fils. Cet Indien m'a singulièrement intéressé depuis le moment que j'ai su son histoire, et son honnêteté naturelle m'a fortement attaché à lui ; aussi me regarde-t-il comme son père et ma maison comme la sienne. Poutavery est arrivé ici le 23 octobre en très bonne santé, fort aimé de tous ses compagnons de voyage et très content d'eux tous. J'ai chargé M. de la Malétie, subrécargue du navire sur lequel il a passé, de le loger avec lui et d'en avoir soin, parce que malheureusement je n'ai point de logement dans la maison que j'occupe, et je n'ai pour moi-même qu'une très petite pièce très incommode qui me sert de cabinet.

Poutavery n'étant arrivé ici qu'à la fin d'octobre, dans un moment où nous avons tous nos bâtiments dehors, je le garderai jusqu'à la mi-septembre de l'année prochaine, temps auquel je le renverrai dans son pays. Le capitaine, les officiers et le bâtiment destinés à ce voyage seront de mon choix. Je lui donnerai pour lui, pour sa famille et pour les chefs tahitiens des présents convenables. Je lui donnerai, outre les outils et instruments en fer de toute espèce, des grains à semer et surtout du riz, des bœufs et des vaches, des cabris, enfin tout ce qui me paraîtra, d'après ses rapports, devoir être utile aux bons Tahitiens, qui devront à la générosité française une partie de leur bien-être.

Le bâtiment destiné pour Tahiti fera sa route par le sud et passera entre la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande. C'est pourquoi je ne veux le faire partir que vers l'équinoxe de septembre de l'année prochaine, afin que nos navigateurs, forcés peut-être par les vents de s'élever beaucoup dans le sud, jouissent de toute la belle saison qui, dans l'hémisphère austral, commence à la fin de septembre ; alors les nuits sont plus courtes et les mers plus belles. »¹⁶

Cette réponse satisfaisait pleinement à la demande du ministre, et ce d'autant mieux qu'elle ne disait rien d'une petite difficulté dont Bougainville, lui, fut informé comme on le verra. Compte-tenu du temps d'acheminement du courrier et d'un retard, conséquence d'un remaniement ministériel, ce n'est que sept mois et demi plus tard, que M. de Boynes, le nouveau ministre¹⁷ écrivit sur cette affaire. Il avait été informé par Bougainville¹⁸ que l'établissement des forges de l'Isle de France étant en faillite, les 35.000 livres qu'il y avait investies sur les conseils de l'intendant Poivre risquaient fort de ne pouvoir être récupérées pour financer le retour du Tahitien. De Boynes confirmait les ordres de son prédécesseur, quant au financement de l'opération, c'était à Poivre à se débrouiller :

« M. le duc de Praslin vous a recommandé Messieurs, par une dépêche du 26 février 1770 de chercher des occasions pour faire repasser l'Indien Poutavery Aotourou à Tahiti sa patrie. Il vous a marqué en même temps que si vous n'en trouviez pas, M. de Bougainville, dont il vous a envoyé la procuration, consentait que vous preniez sur la somme de 35000 livres qu'il a prêté au Sr Hermans, les fonds nécessaires à l'armement d'un bâtiment pour le transport de cet Indien. M de Bougainville qui a

¹⁵ Il est à noter que l'instruction du ministre concernant le retour du Tahitien dans sa patrie, datée du 26 février 1770, dont certainement copie arrivait en même temps que le Tahitien par *le Brisson*, cette instruction avait dû parvenir quatre mois plus tôt par d'autres bâtiments qui, partis à la même époque que *le Brisson* de Lorient, avaient fait route directe sur l'Isle de France et y étaient parvenus dès le mois de juin, ainsi *le Triton* arrivé vers le 15 juin, ou *le Massiac* arrivé le 30 juin.

¹⁶ Base docu=> 3 novembre 1770 - Poivre au ministre.

¹⁷ Le duc de Praslin était remercié fin décembre 1770, il fut remplacé au ministère de la Marine par M. Bourgeois de Boynes en avril suivant. Dans l'intervalle, l'abbé Terray expédia les affaires courantes.

¹⁸ Base-docu=> Juin 1771 - Bougainville informé de la perte de l'argent qu'il destinait au retour de Poutavery.

été informé que le Sr Hermans n'était pas en état de rembourser cette somme, a demandé que le Roi prit cette créance pour son compte. S. M. n'a pas jugé à propos de s'en charger, mais son intention est que vous en facilitiez le recouvrement, en tout ce qui dépendra de vous. Vous le devez d'autant plus qu'il paraît par l'exposé de M. de Bougainville que c'est vous qui l'avez engagé à prêter cette somme au Sr Hermans. A l'égard de l'Indien Poutavery, vous avez sans doute pourvu à sa subsistance conformément à ce que vous a marqué M. le duc de Praslin. Vous voudrez bien chercher les moyens les moins dispendieux pour le faire passer à Tahiti, et me rendre compte de ce que vous ferez à ce sujet. »¹⁹

Cette lettre ne dut pas faire plaisir à Poivre, en effet il apprenait que Bougainville ne l'avait pas ménagé en haut lieu, et à l'évidence, cet investissement désastreux l'obligeait. Par ailleurs les recommandations du ministre se trouvèrent sans objet, l'expédition avait déjà quitté la colonie quand ce courrier arriva à l'Isle de France.

Petite parenthèse : le continent austral : terra incognita

Ci-dessus, Poivre indique au ministre la route qu'il envisage pour se rendre à Tahiti : « Le bâtiment destiné pour Tahiti fera sa route par le sud et passera entre la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande. ». L'itinéraire est connu, sur les cartes tout au moins, Tasman l'a découvert en 1642. Sur cette route, il n'y a pas lieu de s'aventurer au-delà de 45° de latitude, mais on va voir que le projet sur Tahiti va évoluer, il sera bientôt question du continent austral.

Le Continent Austral : en 1768, c'est une terre immense dont on ne sait rien mais qui doit de toute évidence exister autour du pôle ; mille considérations le prouvent, et tous les espoirs de fortune sont permis. Ce rêve de découverte qu'autorise une période de paix, il existe tout autant à Londres qu'à Paris. C'est dans cette optique que Cook va reconnaître la Nouvelle-Zélande lors de son premier voyage. En France, c'est Maupertuis²⁰ mais surtout le Président de Brosses qui ont enflammé les imaginations²¹ : « L'entreprise la plus grande, la plus noble, la plus utile peut-être que puisse faire un souverain, la plus capable d'illustrer à jamais son nom est la découverte des terres australes », et encore : « Comment douter qu'une aussi vaste étendue de pays ne fournisse après la découverte des objets de curiosités, des occasions de profit, peut-être autant que l'Amérique en offrait dans sa nouveauté ». C'est dans cet état d'esprit que Bougainville effectua son voyage autour du monde, mais il n'eut pas l'occasion de s'aventurer dans le sud du Pacifique au-delà des Terres du Saint-Esprit, (les Nouvelles-Hébrides), limite du monde connu, sans doute une pointe avancée du continent austral.

La seule expédition française de découverte entreprise dans les mers australes depuis le début du siècle, était celle de Lozier-Bouvet²² qui s'était embarqué en 1738, espérant localiser la mythique Terre de Gonville au sud de Madagascar ; cette terre accueillante et peuplée qui aurait été visitée en 1503 si l'on en croit un manuscrit, serait un autre rivage du continent austral. Les résultats furent très décevants : par 54° sud, Bouvet ne découvrit que des cailloux déserts au milieu des brumes et des glaces. Ce triste résultat ne refroidit pas les ardeurs, bien au contraire, comme en témoignent les discours du Président de Brosses et les campagnes de découverte à venir. Il faudra attendre 1775 et le retour du deuxième voyage de Cook pour que la raison triomphe, entre temps Marion-Dufresne puis Kerguelen vont se lancer dans cette course à la gloire.

Un projet qui prend corps mais qui évolue.

Revenons à la fin de l'année 1770. A l'Isle de France, Poutaveri se languit de rejoindre son île, et Poivre doit trouver une solution pour que, comme il l'a indiqué au ministre, à l'équinoxe de septembre, un vaisseau soit en état d'appareiller pour Tahiti. Le délai est plus que suffisant pour armer

¹⁹ Base docu=> 22 juin 1771 - De Boynes à Desroches et Poivre.

²⁰ Moreau de Maupertuis en 1752 : *lettre sur le progrès des Sciences*

²¹ Le titre de l'ouvrage de Charles de Brosses paru en 1756 est en lui-même tout un programme : *Histoire des navigations aux Terres Australes contenant ce que l'on sait des mœurs et des productions des contrées découvertes jusqu'à ce jour et où il est traité de l'utilité d'y faire de plus amples découvertes et des moyens d'y former un établissement.*

²² On trouvera la transcription de ce voyage et une documentation sur la terre de Gonville dans notre documentation (Base docu=> année 1740 : voyage aux terres australes de *l'Aigle et la Marie*)

un bâtiment mais, sans argent, il va falloir trouver des arguments pour convaincre un armateur de s'impliquer dans cette affaire.

En fait, il ne fallut probablement pas longtemps à Poivre pour choisir les hommes qu'il allait solliciter : le duo Magon Marion dut très vite s'imposer. Magon, une des grosses fortunes de la colonie pouvait justifier de quoi garantir un tel armement ; Marion également, mais dans une moindre mesure ; lui apporterait surtout sa grande expérience de la mer, sa disponibilité et un goût certain de l'aventure. Enfin tous deux étaient familiers des opérations d'armement et vivaient dans une confiance réciproque.

Au mois de février 1771, Marion-Dufresne et Magon soumettent aux administrateurs un projet d'armement qui, on ne s'en étonnera pas, répond parfaitement aux impératifs de l'intendant Poivre :

« Le projet, Messieurs, que nous avons l'honneur de vous présenter renferme, en allant, la reconnaissance des terres australes, depuis les 30 degrés jusqu'au 45 de latitude. Quoique ces climats paraissent peu promettre, la marine peut en retirer de grands avantages, et la pêche peut y être aussi abondante que sur les bancs de Terre-Neuve. Après avoir remis Poutavery en son île, nous reconnaîtrions tout l'archipel jusqu'aux terres du St Esprit »²³

Ils y précisent leurs rôles respectifs :

« ... expédition dont moi, Marion Dufresne, je m'offre de prendre le commandement pendant que moi, Magon, je resterai tant pour les affaires de l'armement que celles de mon associé. »

Le 31 mars 1771, Marion expose au ministre le projet d'armement avalisé par le gouverneur et l'intendant²⁴. Ce courrier est en deux parties, une lettre banale, sans surprise sur les intentions des armateurs, en revanche la deuxième partie « Précis du projet présenté à MM. le Général et Intendant des Isles de France et Bourbon et agréé par eux », comporte un élément tout à fait nouveau ; on y prévoit : « la reconnaissance des terres australes, depuis les 45 degrés jusqu'au 55 de latitude sud ». Il ne s'agit donc plus de faire route directement vers la Tasmanie, en navigant en deçà des 45°, mais bien d'aller sur les traces de Lozier-Bouvet, à la recherche de la fameuse Terre de Gonville.

D'où provient cette modification du projet ? Nous pensons à trois causes possibles :

- quelque vaisseau aura apporté les idées qui circulent à Versailles sur l'utilité de reprendre cette exploration ; idées qui se matérialiseront prochainement avec l'arrivée de Kerguelen.
- Cook a fait escale à Batavia du 10 octobre au 26 décembre 1770, puis au cap de Bonne-Espérance du 15 mars au 15 avril 1771. Il est très probable que, par quelque vaisseau venu de Batavia²⁵, des échos du voyage de Cook soient parvenus à l'Isle de France au début de 1771. De là une fébrilité dans la volonté de n'être pas en reste dans les découvertes.
- Autre possibilité : s'il habite encore Bourbon à cette époque ce qui n'est pas évident, Lozier Bouvet pourrait avoir convaincu de reprendre l'exploration qu'il avait entreprise 32 ans plus tôt et à laquelle il songe toujours comme en témoigne le mémoire²⁶ qu'il envoyait au ministre à ce sujet en 1767 : « L'endroit des terres Australes où Gonville a abordé en 1503 peut être à environ 6 à 700 lieues de l'Isle de France, à peu près dans le sud. [...]. La situation de cette terre fait espérer les mêmes productions que dans l'Amérique, ce sera un nouveau Canada pour nous... »

Le 16 juin 1771²⁷, les administrateurs passent un traité avec Marion à qui est confié *le Mascarin* pour trois ans, et, parmi les clauses, est stipulé que la totalité des frais de l'armement du *Mascarin* et du

²³ Base docu=>22 février 1771 - Marion Dufresne et Magon au gouverneur et à l'intendant

²⁴ Le gouverneur écrit à ce sujet au ministre : base-docu=> 2 avril 1771.

²⁵ Le 30 décembre 1770, arrivée au Cap du vaisseau hollandais *de Snoek* venant de Batavia, porteur de nouvelles sur les découvertes de l'*Endeavour*. (Voyages par le cap de Bonne-Espérance dans l'archipel des Molucques de 1768 à 1771, ... Par Jan Splinter Stavorinus, l'an 6.)

²⁶ Base docu=> 10 janvier 1767 - Lozier-Bouvet : Mémoire touchant à la découverte des terres Australes

²⁷ Le 16 juin 1771, *le Mascarin* est au Port Louis, il vient de revenir avec un chargement d'esclaves de la côte Malabar où Marion l'avait expédié. Le traité du 16 juin 1771 se substituait à celui du 10 mai 1770 évoqué plus haut.

*Bruny*²⁸ est avancée par le Roi (*le Bruny* a été acheté quelques jours plus tôt par Magon et Marion), et même jusqu'à la cargaison des deux bâtiments, soit encore 76 et 60 mille livres de marchandises. Magon se portant caution de cette dette envers le roi.²⁹

A la fin du mois d'août, l'expédition est prête au départ, Poivre informe le nouveau ministre des conditions de l'armement et des instructions contenues dans la feuille de route remise à Marion-Dufresne :

« En conséquence des ordres qui m'ont été adressés par M. le Duc de Praslin³⁰ dans ses lettres du 26 février de l'année dernière³¹, pour le transport de l'Indien Putavery³² à l'île de Taïty, sa patrie, j'ai déterminé des armateurs particuliers à faire cette expédition.

Les Srs Magon et Marion Dufresne se sont prêtés avec zèle aux propositions que je leur ai faites. Je leur ai prêté pour ce voyage la flûte *le Mascarin*, appartenant ci-devant à la Compagnie. Ils y joignent le navire *le Bruny* qu'ils ont acheté exprès d'un armateur particulier. Le Roi leur fait les avances des vivres et des marchandises qu'ils ont demandées pour tenter le commerce dans les différents pays et îles que leurs vaisseaux parcourront. Les deux armateurs se sont engagés solidairement à rembourser à la Caisse du Roi, toutes les avances qui leur seront faites pour ledit armement. L'un et l'autre possèdent dans la colonie des biens plus que suffisants pour assurer la créance du Roi.

Ce sera M. Marion Dufresne, ancien capitaine des vaisseaux de la Compagnie, chevalier de Saint-Louis et excellent officier de mer, qui commandera l'expédition. Je fais embarquer avec lui de bons officiers, observateurs, et en état de lever les plants et cartes des lieux qu'ils découvriront.

J'ai remis à M. Marion l'instruction de M. de Bougainville, qui m'a été adressée par M. le Duc de Praslin, sur la route à faire pour aller de l'Isle de France à celle de Taïty. Cette route est indiquée entre le 35^{eme} et 43^{eme} degré de latitude australe, pour aller reconnaître la terre de Diémen³³, et pénétrer entre cette terre et la Nouvelle Zéelande, dans la mer du Sud.

Le retour doit se faire en reconnaissant les terres de la Carpenterie³⁴ et les îles du St Esprit³⁵ pour venir chercher l'île de Timor où M. Marion se propose de se dédommager de ses frais par les profits du commerce avantageux sur lequel je lui ai donné des instructions suffisantes.

Les deux bâtiments destinés à cette expédition partiront dans le courant du mois de septembre prochain. Ils iront d'ici relâcher au cap de Bonne-Espérance où ils prendront des vivres frais.

L'Indien Putavéry que M. de Bougainville avait amené en France, et qu'il a plu à S. M. de renvoyer ici, avec ordre de le transporter à sa patrie, assure que son île est fertile en épiceries. Dès qu'il a vu les nôtres, il les a parfaitement reconnues, et nous a donné les noms que les deux épiceries fines portent dans son pays. Cet Indien s'est fait aimer ici de toute la colonie. Il s'embarquera sur *le Mascarin* avec M. Marion qui en aura le plus grand soin. »³⁶

Cette lettre amène quelques remarques : d'abord on note que la recherche de la terre de Gonneville qui était prévue dans le projet du 31 mars, n'apparaît plus ici ; on est revenu au projet initial, la route directe sur la Tasmanie et le Pacifique. Il semble évident que cette ultime modification est la conséquence de l'arrivée de Kerguelen le 20 août : il est muni d'un ordre de mission pour aller reconnaître les terres australes. Deuxième point, on voit que la route préconisée pour le retour (par la Carpenterie et les îles du St Esprit) revient à entreprendre une découverte, exactement là où

²⁸ On ne doit pas confondre ce *Bruny*, renommé *Marquis de Castries*, et parti le 18 octobre reconduire le Tahitien en son île, avec un autre bâtiment du même nom qui arrivera dans la colonie le 17 novembre de la même année, un mois après le départ du premier.

²⁹ Base docu=> 16 juin 1771 - Traité avec Marion-Dufresne,

³⁰ Le duc de Praslin quitte le ministère de la Marine en décembre 1769, remplacé par Mgr de Boynes en avril 1770, après un intérim de l'abbé Terray.

³¹ Base docu=>26 février 1770 : lettre du duc de Praslin à Poivre.

³² *Poutavery*, *Poutaveri*, etc.

³³ *Terre de Diémen* : deux lieux portent ce nom :

- la Tasmanie. (L'Australie s'appelle alors *Nouvelle-Hollande*, on ignore l'existence du détroit de Bass)
- la côte nord-ouest de l'Australie, à l'ouest de la terre d'Arnhem.

³⁴ *Carpenterie* : Péninsule de l'Australie (presqu'île d'York), à l'est du golfe de Carpentarie, qui s'avance au nord, proche de la Papouasie (Détroit de Torrès, Cap York)

³⁵ *Îles du St Esprit* : Nouvelles-Hébrides

³⁶ Base docu => 27 août 1771 - Poivre au ministre. Mission de Marion Dufresne à Tahiti prête au départ.

Bougainville avait renoncé. Il est étonnant que ce dernier souligne ainsi la quasi inutilité de son voyage³⁷. On remarque encore que ce projet de découverte emprunte en grande partie la route suivie, à ce moment même, par Cook ; ce projet aurait pu permettre la reconnaissance de la Nouvelle-Zélande, de la côte nord-est de l'Australie (la Carpenterie) et la découverte du détroit de Torrès³⁸, mais c'eut été pour y découvrir chaque fois l'Union Jack fraîchement planté sur le rivage. Enfin il n'est pas question dans cette instruction de rechercher les épices alors que le retour est prévu par les Moluques où les épices ont été parfaitement bien localisées par *l'Etoile du matin* en 1769-1770. Cet objet fait sans aucun doute partie de la feuille de route, comptons sur Poivre pour cela, mais le secret reste de mise sur ce sujet.

Début septembre, Marion écrit au ministre pour lui exposer les enjeux de l'expédition qu'il va entreprendre, lui rappelant sa carrière passée au service de la nation, et lui demandant s'il venait à disparaître une pension pour son épouse :

« Le désir d'accroître des connaissances qui intéressent ma partie, d'être utile à la navigation, d'augmenter notre commerce, et de le porter dans une partie du globe où notre pavillon est à peine connu, sont les motifs qui m'animent et qui m'ont décidé à accepter l'expédition que MM. le Ch. Desroches et Poivre me confient pour l'île de Cythère, d'où je dirigerai ma route dans toutes la mer du Sud pour y faire des découvertes. [...] cette entreprise qui peut être très avantageuse pour l'Etat, nécessite des dépenses assez considérables, et que ces mêmes dépenses sont à ma solde et à celle de M. Magon. Je ne les regretterai pas si quelques succès sont le fruit du voyage long, pénible et hasardeux que je vais entreprendre. Comme mon zèle ne me met pas au-dessus des événements, s'ils m'étaient entièrement contraires, et que je succombasse aux fatigues qui m'attendent, j'implore votre bienfaisance, Monseigneur, en faveur de Madame Marion ...»

On se prépare au départ, l'astronome Rochon sera-t-il du voyage ?

Le 3 septembre, le gouverneur Desroches rend compte au ministre de l'armement en cours, spécifiant bien que c'est lui le maître d'œuvre de l'opération, écrivant même : « M. Poivre (ou je suis bien trompé) penchait, s'il n'était pas même déterminé à l'abandonner ». Il donne des précisions sur l'armement : « Nous leur avons prêté *le Mascarin*, et ils ont acheté *le Bruni*. M. Marion prend lui-même le commandement du premier, et a donné le second à conduire au Sr Duclesmeur, garde marine ». Desroches vante les qualités de son neveu Du Clesmeur, et termine par une précision importante : « Je donne à M. Marion et à lui des ordres comme s'ils servaient Sa Majesté, puisqu'enfin c'est elle qui a ordonné l'armement, et cela pourra leur être utile et même nécessaire à leur retour par Manille, et peut-être ailleurs. » Marion pourra ainsi bénéficier de la considération attachée aux bâtiments royaux.

L'abbé Rochon, astronome de Marine était arrivé en août avec Kerguelen pour s'occuper des relevés astronomiques durant la campagne de découvertes dont ce dernier était chargé. Rochon était porteur d'une de ces toutes nouvelles montres de marine de Ferdinand Berthoud qui devait permettre des mesures d'une précision enfin acceptable (le demi-degré) dans les relevés de longitudes. Kerguelen partit le 14 septembre pour sa première mission vers les Seychelles, mais Rochon n'avait pas voulu embarquer. Il s'en était expliqué avec l'intendant Poivre :

³⁷ Sur l'inutilité du voyage, voici ce que note dans son journal Fresche le 18 juin 1768 alors que Bougainville vient de décider de sortir de l'archipel des îles du St Esprit pour regagner au nord une route connue. « Depuis Cythère, l'on a découvert diverses terres présentant les plus belles apparences par leur grandeur, leur situation, leur élévation, les peuples dont elles étaient couvertes. Mais pressés par le défaut de vivre, nous n'avons pu en visiter aucune. Que pouvons-nous même dire sur Cythère ? Avons-nous vu l'intérieur du pays ? [...] Y avons-nous sondé le long des côtes ? Y connaissons-nous un bon mouillage ? A quoi se réduit l'utilité de ce voyage pour la nation ? Combien n'eut-il pas été à désirer que nous eussions pu continuer de pousser dans l'Ouest. Nous aurions peut-être frayé un chemin utile à la nation ou du moins une découverte glorieuse. Je ne vois donc de réel dans cette entreprise jusque aujourd'hui que les dépenses de deux armements très coûteux ... » (*Bougainville et ses compagnons ...* t.II, p 109.)

³⁸ Le détroit de Torrès porte le nom du marin qui le découvrit en 1605, mais cette découverte n'ayant pas été révélée, ce détroit n'existe sur aucune des cartes dont disposent les navigateurs jusqu'à sa redécouverte par Cook.

« Je lui fis sentir combien il m'était pénible de continuer à voyager avec un officier qui ne sentait pas le prix de l'instruction, et qui s'efforçait à éloigner ceux qui servaient sous ses ordres, de toute applicatif aux connaissances qu'il leur importait le plus d'acquérir. »³⁹

Au moment où Kerguelen appareillait, Poivre écrivait à Rochon demeuré au Port-Louis, pour lui proposer d'embarquer avec Marion Dufresne :

« Connaissant votre zèle pour le bien du service et pour tout ce qui peut contribuer à la perfection et à l'utilité de la navigation, j'ai pensé que vous ne vous refuseriez pas à faire la campagne intéressante du tour du monde de Marion. Cet officier m'a témoigné le plus grand empressement de vous avoir, et j'en sens si vivement l'utilité, que je me joins à lui pour vous engager à ne point laisser échapper une occasion qui se présente de mettre à profit vos connaissances astronomiques. Ce voyage, qui est presque tout en longitude, a plus besoin qu'un autre d'une personne qui sache la déterminer dans une campagne d'un aussi long cours, et dans des mers presque inconnues. Je vous prie en conséquence de vouloir bien me mander quelles peuvent être vos résolutions à cet égard. »⁴⁰

Rochon répondit favorablement à la proposition de s'embarquer avec Marion, mais comme Poivre l'écrivait à Rochon⁴¹ à quelques jours du départ de l'expédition, le gouverneur Desroches y mettait son veto. Rochon commente ainsi son refus :

« Mes instances furent inutiles ; le gouverneur me voyait avec déplaisir préférer le voyage du capitaine Marion, à celui de son camarade Kerguelen : il ne me pardonnait pas mon attachement pour l'intendant, dont l'instruction, l'amabilité et la philosophie l'avaient rendu, sous tous les rapports, le modèle d'un bon administrateur, et l'ami, sincère de tous ceux qui cultivaient les sciences. »⁴²

Le Mascarin, et le Marquis de Castries appareillent du Port-Louis

Le 18 octobre 1771, les deux bâtiments aux ordres de Marion-Dufresne appareillent. Poivre relate au ministre ce départ, insistant sur le refus fâcheux du gouverneur de laisser Rochon s'embarquer. On notera le « je » systématique, indice des relations conflictuelles entre les deux administrateurs :

« M. Marion Dufresne que j'ai eu l'honneur de vous annoncer dans ma lettre n°15 du 27 août dernier, devoir exécuter les ordres du Roi pour le transport de l'Indien Poutavéri dans sa patrie, est parti la semaine dernière de ce port sur la flûte du Roi *le Mascarin*, et ayant sous ses ordres le navire particulier *le Marquis de Castries*, ci-devant appelé *le Bruny*. Ces deux bâtiments sont partis, très bien armés, l'Indien Poutavéri s'est embarqué sur *le Mascarin*. J'ai fait embarquer sur ces bâtiments différents outils, tant pour la culture des terres que pour toutes espèces de travaux, des toiles de l'Inde et des graines de toute espèce, propres à semer pour en faire des présents aux chefs taïtiens. J'ai également donné des ordres pour l'embarquement des animaux les plus utiles, propres à multiplier leur espèce dans les îles de la Mer du Sud, où ces animaux ne se trouvent pas.

J'ai donné à M. Marion des instructions les plus étendues pour rendre son voyage aussi intéressant qu'il peut l'être. J'ai vu avec la plus grande satisfaction cet officier partir échauffé par l'espoir d'acquérir de la célébrité par les découvertes importantes qu'il espère faire dans le cours de sa campagne.

Je n'aurais rien à désirer pour cette expédition, si j'avais pu réussir à y faire embarquer M. l'abbé Rochon, astronome de la Marine, excellent observateur, surtout pour les longitudes en mer. Cet académicien a vivement souhaité de faire ce voyage, il l'a demandé avec instance dans la seule vue de se rendre utile. Je me suis joint à lui, à M. Marion, et à tous les officiers de l'expédition pour obtenir de M. le Ch. Desroches la permission de le laisser embarquer sur *le Mascarin*. Tout a été inutile, en vain nous avons tous représenté que le voyage de M. Marion, le premier qui ait jamais été fait par la route qu'il va tenir, étant un voyage entièrement en longitude de l'ouest à l'est, dans l'espace de plus de quatre mille lieues, rien ne pouvait être plus heureux que de trouver ici, sous notre main, un des meilleurs observateurs des longitudes en mer. Nous avons représenté que M. l'abbé Rochon étant dépositaire de la célèbre pendule de Berthoud, qui seule peut servir à déterminer les longitudes, c'était un de ces hasards heureux dont nous devons profiter, tant pour assurer la route de nos navigateurs que pour constater par l'épreuve la plus longue, la plus importante qui puisse se faire, la bonté de ladite pendule marine. Rien n'a pu déterminer M. le Ch. Desroches. Ce gouverneur s'est obstiné à vouloir

³⁹ Base doc=> 10 août 1771 – Arrivée du *Berryer* à l'Isle de France. Récit par Rochon.

⁴⁰ Base doc=> 14 septembre 1771 - Poivre à Rochon.

⁴¹ Base doc=> 14 octobre 1771 - Poivre à Rochon.

⁴² Base doc=> En 1771-1772 - Mission de Marion Dufresne, récit par l'abbé Rochon. (*Voyage à Madagascar, à Maroc ...*)

que M. l'abbé Rochon attende ici le retour de M. de Kerguelen qui est allé aux Indes, et doit rentrer dans notre port en décembre prochain.

Le projet de M. de Kerguelen en repartant d'ici est de faire route droit au sud, et de pousser jusqu'au pôle s'il le faut, pour chercher dans cette direction les terres australes. Un tel voyage, dont la route sera toute en latitude, n'exige aucun observateur pour les longitudes en mer. Le pilote le plus novice avec sa flèche ou son octant, observera chaque jour la hauteur du soleil, et déterminera la latitude, comme le meilleur astronome. »⁴³

Les deux voiliers se rendent d'abord à l'île Bourbon pour compléter leur ravitaillement ; Aoutourou montre alors quelques signes de maladie ; mais le 27 octobre, les marques évidentes de petite vérole sont diagnostiquées. Le jour même, au grand soulagement des autorités de Bourbon, Marion décide de se rendre sur la côte de Madagascar pour y séjourner le temps que le Tahitien se rétablisse. Le 6 novembre, deux jours après avoir mouillé dans la rade de Fort-Dauphin, Aoutourou décède. Le récit des derniers jours de « Poutavery indien de Taïti, mort le six novembre 1771 à bord du *Mascarin*. » est consigné sur procès-verbal.⁴⁴

Marion ne voulut pas pour autant abandonner ses rêves de gloire, comme Julien Crozet le rapporte dans son journal :

« Le premier objet de l'expédition ne pouvant plus avoir lieu par la mort de cet Indien que nous devions reconduire dans sa patrie, il eût peut-être été plus convenable dans cette circonstance de ramener les vaisseaux à l'Isle de France, & de les désarmer pour être employés à une autre destination. Mais le désir de faire des découvertes utiles & de se distinguer par un voyage nouveau, remporta dans l'esprit de l'armateur sur toute autre considération.

Nous fîmes route pour le cap de Bonne-Espérance, où nous complétâmes en peu de jours les provisions des deux vaisseaux pour une campagne de dix-huit mois.

Cette opération finie, nous appareillâmes de la rade du cap de Bonne-Espérance le 28 décembre 1771. A onze heures du matin, M. Marion fit diriger la route vers le sud, dans le dessein de découvrir les terres australes. »⁴⁵

Poivre qui avait reçu des nouvelles de Marion depuis son escale au cap de Bonne-Espérance (elles ne nous sont pas parvenues), en rendit compte au ministre, exprimant son désaccord avec la décision de Marion de ne pas annuler son expédition. On notera qu'il semble que Poivre n'ait pas été informé de la décision de Marion de commencer sa navigation par la recherche du continent austral :

« M. Marion en partant de ce port est allé relâcher à l'île de Bourbon où l'indien Poutavéri qui avait emporté d'ici le germe de la petite vérole, a été attaqué. Aussitôt M. Marion a appareillé de l'île de Bourbon qui n'a point encore éprouvé cette contagion, et dans la crainte de la porter au cap de Bonne-Espérance où il devait aller prendre une partie des provisions de sa campagne, il a fait route pour la baie du Fort Dauphin sur l'île de Madagascar. M. Marion espérait passer quelques jours dans cette baie pour donner le temps à l'indien Poutavéri de se rétablir avant de faire route pour le cap de Bonne-Espérance. Deux jours après son arrivée au Fort Dauphin, l'indien Poutavéri est mort malgré tous les soins qu'on a pu prendre de lui pendant sa maladie. Si dans ce moment, j'avais été à portée de M. Marion, j'aurais arrêté son expédition dont l'objet ordonné par le Roi ne pouvait plus avoir lieu depuis la mort de l'indien Poutavéri. M. Marion a cru devoir continuer cette même expédition dans l'espérance de faire quelques découvertes utiles, et en conséquence il s'est rendu au cap de Bonne-Espérance, d'où il m'a écrit qu'il allait suivre son premier projet de campagne, en pénétrant dans la mer du Sud par le détroit qui est entre la Nouvelle Zélande et la terre de Diémen. »⁴⁶

Marion dut penser que, dispensé de raccompagner Aoutourou à Tahiti, il pouvait entreprendre la recherche de la Terre de Gonville. C'était la possibilité de se couvrir de gloire, et, qui plus est, au détriment de Kerguelen qui devait prendre la même direction dans quelques semaines. Avant de quitter le cap de Bonne-Espérance, il écrivit au ministre une lettre assez pathétique quand on connaît la suite de l'expédition. Il lui rapportait la mort du Tahitien, justifiait la poursuite du voyage par la nécessité de couvrir les dépenses déjà engagées, et faisait part de ses intentions :

⁴³ Base doc=> 26 octobre 1771. Poivre au ministre. L'expédition de Marion Dufresne vers Tahiti a appareillé.

⁴⁴ Base docu=> Novembre 1771 - Consigné sur procès-verbal : derniers jours de Poutavery.

⁴⁵ Base docu=> Sans date n°23 : Voyage à la Mer du Sud sous les ordres de M. Marion Dufresne. Extrait du récit de Crozet.

⁴⁶ Base docu=> 7 février 1772 - Poivre au ministre. Mort de Poutavéri.

« En partant du Cap, autant que les vents me le permettront, je dirigerai ma route en conséquence des instructions de la Cour, dont copie m'a été remise par M. Poivre, et tâcherai de reconnaître, si elles existent comme je le présume, les terres australes, en courant à l'est sur le parallèle du 45 au 50 degrés de latitude. Ne rencontrant aucunes terres, je dirigerai ma route sur la Nouvelle Zelande d'où je chercherai à reconnaître les terres du St Esprit, dites la Carpentarie, à l'est de la Nouvelle Hollande, et reconnues par Quiros. Elles promettaient de grands avantages pour le commerce, un peuple doux.

Si dans les diverses escales que je me propose de parcourir, j'y ai quelque succès heureux, j'expédierai, Monseigneur, un de mes bâtiments pour vous en faire part ; et ne négligerai rien de ce qui aura rapport aux mœurs des Naturels et des diverses productions. J'en tiendrai le journal le plus exact, suivant mes faibles lumières.

Je pars pourvu de vivres pour dix huit mois, je suis un peu inquiet sur leur qualité de laquelle je n'ai cependant rien négligé. Mon équipage est passable, mes officiers très capables de seconder mes vues et animés de la même ardeur. Puisse le succès le plus heureux répondre à mon espoir.

Je ne me dissimule pas les dangers que j'aurai à vaincre, mais j'en serai trop récompensé si je puis mériter les grâces du Roi, et, sous votre ministère, remplir une mission qui vous soit agréable et dont je prends la liberté de vous offrir d'avance l'hommage. »⁴⁷

Ainsi, le 28 décembre 1771, Marion fit voile au sud, bien au-delà de la route prévue, s'aventurant au 47° parallèle, exactement dans les latitudes où Kerguelen avait mission de rechercher le continent austral. Il découvrit six îles désertiques, dont les deux dernières, le 24 janvier 1772, les plus élevées et les plus méridionales, situées par 46° 30 de latitude sud. Elles furent baptisées : *île Aride* et *île de la prise de Possession*. Ils purent mettre à terre sur cette dernière d'où son nom. Aujourd'hui ces îles sont toujours possessions françaises : l'île Crozet et l'île Marion.

Suite à cette découverte décevante, Marion revint sur la route qui lui avait été prescrite, parvint le 3 mars au sud de la terre de Dièmen (la Tasmanie). Les deux vaisseaux en longèrent la côte est vers le nord, sans toutefois découvrir le détroit de Bass. Le 10 mars, ils quittèrent les côtes de Tasmanie et gagnèrent l'île du nord de la Nouvelle-Zélande où ils arrivèrent le 25 mars 1772. Ils ne pouvaient pas savoir qu'ils avaient été devancés par deux expéditions : James Cook avait exploré les deux îles d'octobre 1769 à mars 1770, et Jean-François Surville sur *le Saint-Jean-Baptiste* y avait fait une escale de 14 jours en décembre 1769.

La triste fin de Marion-Dufresne est bien connue, lui et 23 autres membres des équipages furent tués par les Maori les 12 et 13 juillet 1772. Du Clesmeur et Crozet se chargèrent de ramener les deux vaisseaux et les équipages à l'Isle de France ; *le Castries* y parvint le 8 avril 1773 et *le Mascarin* le 7 mai, ce dernier ayant été retardé par davantage de réparations à leur escale aux Philippines.

Plusieurs relations de cette expédition nous sont parvenues. La première fut la publication en 1783 du Journal de Julien Crozet⁴⁸, second de Marion sur *le Mascarin*, publication due à Alexis Rochon. Plus tard furent publiées des extraits des journaux de Du Clesmeur, Roux et le Dez. Dans le troisième volume de *Voyage à Madagascar, à Maroc ...*, publié en 1801, Alexis Rochon relate ses souvenirs sur cette expédition⁴⁹; on y lira qu'il fut associé à Commerson pour fixer le programme des découvertes à entreprendre lors de ce voyage, nous avons préfacé ce texte pour montrer que cela est contraire aux faits. C'est le seul document mentionnant la partie secrète des instructions de Marion :

« On soupçonne que le géoflier et le muscadier se trouvent à la nouvelle Guinée, ainsi qu'aux Moluques ; mais on est bien assuré de se procurer des plants de ces arbres précieux dans les îles adjacentes ; et à cet égard, les instructions secrètes de l'intendant Poivre, mettront le capitaine Marion en état de remplir d'une manière utile à la colonie de l'île de France, cette partie importante de sa mission. »

Poivre mécontent de l'attitude de Marion

⁴⁷ Base docu=> En décembre 1771 – Marion Dufresne écrit au ministre du cap de Bonne-Espérance.

⁴⁸ Base docu=> Sans date n°23 : Voyage à la Mer du Sud sous les ordres de M. Marion Dufresne. Extrait du récit de Crozet.

⁴⁹ Base doc=> En 1771-1772 - Mission de Marion Dufresne, récit par l'abbé Rochon. (*Voyage à Madagascar, à Maroc ...*)

Nous avons écrit ci-dessus que Poivre n'avait pas apprécié que Marion n'ait pas annulé son expédition quand son objet principal, consistant à raccompagner Poutaveri, avait disparu. Evidemment pour Marion cet objet n'était qu'annexe, son armement avait avant tout un but commercial. Mais Poivre n'avait pas fini d'être mécontent du comportement de Marion. Quand il quitta la colonie pour retourner en France, Poivre fit escale au cap de Bonne-Espérance où son secrétaire le sieur Ménassier mit de l'ordre dans les avances consenties par M. Percheron, l'agent du roi au Cap, à divers particuliers et officiers du roi. Parmi ces pièces, celles correspondant aux avances faites à Marion lors de son escale au Cap avant d'entreprendre son expédition. Poivre apprenait ainsi, qu'en plus de toutes les avances qu'il avait consenties à Marion pour son armement, il avait emprunté au Cap pour plus de 110.000 livres. Percheron s'était exécuté car les instructions de l'intendant dont Marion était porteur lui avaient semblé aller dans ce sens. Pourtant, selon Poivre, Marion s'était engagé à ne pas dépenser au Cap plus de 42.000 livres, mais voilà, ce n'était qu'un engagement oral. Poivre essaya de s'assurer que le cautionnement de Magon s'appliquait à cette dette du Cap si Marion se trouvait dans l'incapacité de rembourser.⁵⁰ A cette époque, février 1773, on ne sait rien, ni à l'Isle de France ni au Cap, de l'événement tragique.

Palmes de la bêtise et de la méchanceté attribuées au chevalier de Ternay.

Dans un courrier du 19 mai 1773, Ternay, le gouverneur de l'Isle de France, rend compte au ministre du retour à l'Isle de France des deux vaisseaux *le Mascarin* et *le Marquis de Castries*. C'est on ne peut plus laconiquement, qu'il annonce la mort de plusieurs membres de l'expédition dévorés par des anthropophages de Nouvelle-Zélande, et parmi eux le commandant Marion, à propos duquel, Ternay conclut sans aménité :

« Il est malheureux qu'il en coûte au Roi 4 ou 500 mille livres pour aller faire massacrer dans la Nouvelle Zélande un homme insolvable et qui par son imprudence a fait subir le même sort à trente sujets du Roi. »⁵¹

C'était certainement là l'expression d'une vieille rancune qui remontait à la guerre de Sept Ans, en 1760, une entente impossible entre deux officiers chargés d'extraire de l'embouchure de la Vilaine des vaisseaux bloqués par une escadre anglaise. Ternay, officier du Corps de la Marine du Roi, n'admettait pas qu'on eut confié à Marion, un simple officier bleu de la Compagnie des Indes, le commandement du *Robuste*.

Note.

Nous avons écrit ci-dessus que le premier ouvrage imprimé sur l'expédition de Marion-Dufresne fut le journal de Crozet publié par Alexis Rochon en 1783. Dans ce même ouvrage, Rochon relate l'expédition de Surville sur *le Saint-Jean-Baptiste*.

Dans une lettre à Jean-Marie Galles, Pierre Poivre évoque la demande que lui faisaient Messieurs de Malesherbes et Turgot de se charger de l'impression du journal de Surville à joindre à celui de Marion. On suppose qu'il dut justifier de sa mauvaise santé pour se défausser sur son ami Rochon.

« Ce 24 octobre 1780. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles (Ms 613/75)

J'ai reçu Monsieur et cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'adresser de Vannes le 5 du courant. Je vous remercie des nouvelles que vous m'avez données de votre santé et de celle de mon bon et ancien ami Monsieur Le Brun. Il y a bien longtemps que nous nous connaissons et que je l'aime beaucoup. Je lui écris à Lorient par ce courrier et l'objet de ma lettre est de l'engager à voir madame la veuve Surville pour lui demander les journaux, cartes et plans de voyage de la mer du sud fait par feu M. son mari qui était un excellent homme de mer. Messieurs de Malesherbes et Turgot désireraient voir ce voyage imprimé et viennent de m'envoyer un manuscrit informe de ce voyage fait par M. Monneron écrivain du vaisseau le St Jean Baptiste que commandait Surville. Ces messieurs me prient de rédiger ce manuscrit et de donner à la relation du voyage de Surville une forme intéressante pour le public. Le manuscrit de Monneron n'est susceptible d'aucune rédaction intéressante. C'est pourquoi j'écris à mon ami Le Brun d'emprunter pour moi de madame de Surville, les journaux et

⁵⁰ Base docu=> 1^{er} février 1773 – Sur la dette de Marion Dufresne envers la Caisse du roi.

⁵¹ Base docu=> 19 mai 1773 – Ternay au ministre : arrivée du *Mascarin* et du *Castries*.

papiers relatifs de feu son mari, pour en tirer tout le parti qui sera possible soit pour l'honneur de la mémoire de feu M. de Surville, soit pour l'instruction publique. Si M. Le Brun réussit, vous pourrez vous charger d'apporter à Paris ces papiers pour les remettre à M. Turgot qui me les fera parvenir et je les renverrai fidèlement à madame de Surville. Dans le cas où Le Brun serait retourné à sa campagne auprès de Vannes, je vous prie de vous charger de la commission auprès de madame de Surville et de veiller à ce que ma lettre que j'adresse à M. Le Brun à Lorient, lui parvienne à Vannes. L'objet de M. Turgot pour le voyage de Surville est de le joindre à celui du capitaine Crozet qui a ramené les vaisseaux commandés par le malheureux Marion dans la mer du sud. Ce dernier voyage est prêt à être imprimé. »

* * *